FICHE D'INFORMATIONS CLES SUR L'INVESTISSEMENT

La présente offre de financement participatif n'a été vérifiée ou approuvée ni par les autorités compétentes, ni par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).
L'adéquation de votre expérience et de vos connaissances en la matière n'a pas nécessairement été évaluée avant que l'accès à cet investissement vous ait été accordé. En effectuant cet investissement, vous en assumez pleinement les risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi.

Avertissement sur les risques

Investir dans le présent projet de financement participatif comporte des risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil (*1). Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil (*2).

Le retour sur investissement n'est pas garanti.

Ceci n'est pas un produit d'épargne, et nous vous conseillons de ne pas investir plus de 10 % de votre patrimoine net dans des projets de financement participatif.
Vous pourriez ne pas être en mesure de vendre les instruments d'investissement au moment où vous le souhaitez. Si vous êtes en mesure de les vendre, vous risquez néanmoins de subir des pertes.

(*1) Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12.6.2014, p. 149)."
(*2) Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84 du 26.3.1997, p. 22).».

Délai de réflexion précontractuel pour les investisseurs non avertis

Les investisseurs non avertis bénéficient d'un délai de réflexion au cours duquel ils peuvent, à tout moment, retirer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de financement participatif sans justification ni encourir de pénalité. Le délai de réflexion commence à courir au moment où l'investisseur potentiel non averti fait une offre d'investissement ou manifeste son intérêt, et expire après quatre jours calendaires.

Les investisseurs non avertis peuvent exercer leur droit de retrait durant le délai de réflexion de façon totalement gratuite en indiquant leur volonté par courriel au service client à l'adresse suivante : support@tudigo.co. L'exercice de ce droit marque le fait que vous renoncez définitivement à participer à l'offre de financement participatif en cours.

Aperçu de l'offre de financement participatif

Identifiant de l'offre	969500YTY9O9JJDIED28-000000144
Porteur de projet et nom du projet	TWININ GROUP – TWININ GROUP
Type d'offre et d'instruments financiers	ACTIONS
Montant cible	300 000 € minimum – 600 000 € maximum
Date limite (prévisionnelle)	30 septembre 2026

PARTIE A : Informations sur le porteur de projet et sur le projet de financement participatif

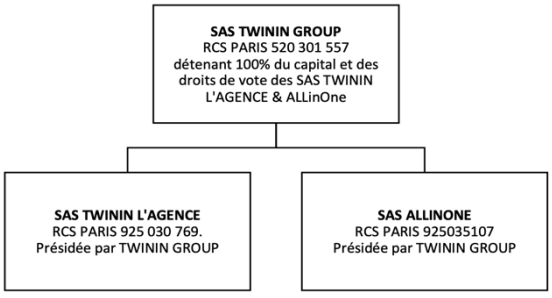
a **Porteur de projet et projet de financement participatif**

Identité : TWININ GROUP – RCS PARIS 520 301 557

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Coordonnées : siège social : 229 rue Saint-Honoré à Paris (75 001) / **site internet** : https://allinonerh.ai/ https://www.twinin.fr/ **formulaire de contact** : https://allinonerh.ai/ https://www.twinin.fr/#contact

Propriété : La société est détenue à 100 % par les fondateurs. La société détient 100% du capital et des droits de vote des sociétés TWININ L'AGENCE et ALLINONE. La table de capitalisation actuelle est visible en **Annexe 1,** l'organigramme du groupe de sociétés auquel appartient TWININ GROUP est le suivant :



Direction : La société est dirigée par la société RUDSI INVEST en qualité de Président, et la société NEL INVEST en tant que directeur général.

	Décisions importantes : en cas de succès de la présente offre il est entendu qu'une liste de décisions détaillées par les termes et conditions ne pourront être adoptées par les dirigeants ou soumises aux voix de la collectivité des associés sans avoir obtenu l'accord préalable de la Tudi Holding 172.
b	**Responsabilité des informations fournies dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement** Le porteur de projet déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ni n'est manifestement trompeuse ou inexacte. Le porteur de projet est responsable de l'élaboration de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Les personnes responsables de la présente FICI sont Monsieur Jérémy Duris représentant RUDSI INVEST (Président) et Monsieur Thibaud Michel représentant NEL INVEST (Directeur Général). La déclaration de Messieurs Jeremy Duris et Thibaud Michel, par laquelle ils assument la responsabilité des informations figurant dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement au titre de l'article 23, paragraphe 9, du règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil*, est jointe en **Annexe 2.**
c	**Principales activités du porteur de projet ; produits ou services proposés par le porteur de projet** **Activité SAS TWININ GROUP :** Prestations de services dans le domaine de la communication. Prestations de services dans le domaine de l'animation commerciale (notamment en grandes surfaces) en France et à l'étranger, entre autres, la gestion ainsi que la mise en place de projets d'animation (notamment au sein de centres commerciaux), mise à disposition de personnels. **Activité SAS TWININ L'AGENCE** : Création de stratégies de marque, de planification et de mise en œuvre de plans de communication ciblés et dans le domaine de la communication, du marketing, des ressources humaines et du management. **Activité SAS ALLINONE :** Le développement, la gestion et l'optimisation d'un logiciel de recrutement ainsi que d'un réseau sur Internet de professionnels et candidats, en plus de la fourniture de tous les services susceptibles de s'y rapporter, y compris la mise en relation, la sélection et l'évaluation des candidats, l'accompagnement des professionnels dans leurs processus de recrutement, et toute autre activité contribuant à l'efficacité et à l'amélioration des processus de recrutement et de gestion des talents
d	**Hyperlien vers les états financiers les plus récents du porteur de projet** - Bilan au 31/12/2025 de TWININ GROUP. - Comptes de résultat au 31/12/2025 de TWININ GROUP Les chiffres et ratios financiers des filiales de l'émetteur sont accessibles en **Annexe 5** de la présente FICI. Les investisseurs entreront au capital du véhicule d'investissement suivant : TUDI HOLDING 172 (RCS BORDEAUX 944 767 334), constitué spécifiquement afin de permettre le regroupement des investisseurs régulièrement inscrits sur la plateforme www.tudigo.co qui souhaiteraient participer à la présente offre de financement participatif. La société clôturera son premier exercice social au 30/06/2026, en conséquence les états financiers de l'entité ad hoc ne sont pas disponibles.
e	**Chiffres et ratios financiers clés du porteur de projet au cours des deux dernières années.** **Le chiffre d'affaires :** ● CA 2023 : 1 873 880€ ● CA 2024 : 1 204 350 € ● CA 2025 : 963 647 € **Le résultat net comptable :** ● 2023 : 97 808€ ● 2024 : 127 312 € ● 2025 : -64 824 € **Le total du bilan :** ● 2023 : 958 510€ ● 2024 : 983 326 € ● 2025 : 409 107 € **Le résultat d'exploitation :** ● 2023 : 16 712€ ● 2024 : 53 699 € ● 2025 : -84 982 € **Total des dettes financières :** ● 2023 : 338 597€ ● 2024 : 347 025 € ● 2025 : 262 981 € **Les capitaux propres :** ● 2023 : 109 559€ ● 2024 : 81 414 € ● 2025 : 16 591 € **Le ratio dettes financières/capitaux propres :** ● 2023 : 3,09 ● 2024 : 4.26 ● 2025 : 15,85 **Disponibilités :** ● 2023 : 58 603€ ● 2024 : 114 668 € ● 2025 : 50 967 €
f	**Description du projet de financement participatif** TWININ GROUP réalise une opération de financement participatif en actions d'un montant minimum de 300 000 euros et maximum de 600 000 euros.

PARTIE B : Principales caractéristiques du processus de financement participatif et conditions de la mobilisation des capitaux

a) **Montant cible minimal de capitaux à lever**
300 000 euros (hors frais investisseurs)

Le nombre d'offres (publiques ou non) ayant déjà été conduites à leur terme par le porteur de projet ou le prestataire de services de financement participatif pour ce projet de financement participatif
Néant

Type d'offre et d'instruments proposé	Date d'achèvement (prévisionnel), i.e. augmentation de capital de la société TWININ GROUP	Montant levé	Autres informations pertinentes, le cas échéant
Augmentation de capital-actions ordinaires	15 octobre 2026	De 300 000 € à 600 000 €	Actions ordinaires au prix de 300€ chacune dont 1€ de valeur nominale.

b) **Date limite (prévisionnelle) pour atteindre le montant minimum de capitaux à lever :**
30 septembre 2026

c) **Informations sur les conséquences si le montant de 300 000 € n'est pas levé avant la date limite**
La non atteinte du montant plancher avant la date limite marque l'arrêt du projet, ce dont les investisseurs seront notifiés par courriel par le prestataire de services de financement participatif.
En cas d'échec de l'opération, les investisseurs reçoivent un mail les informant du remboursement prochain de leur investissement et de la procédure à suivre : le remboursement est opéré sur le porte-monnaie électronique de l'investisseur (WALLET) ouvert dans les livres de prestataire de services de paiement LEMONWAY. L'investisseur peut ensuite décider de reverser les fonds sur le compte de son choix.
Les investisseurs n'assumeront aucun frais ou dépenses du fait que l'offre n'a pas atteint le montant ciblé.

d) **Montant maximal de l'offre**
600 000 € (hors frais investisseurs)

e) **Montant des fonds propres engagés par le porteur de projet dans le projet de financement participatif**
Néant

f) **Modification de la composition du capital du porteur de projet en rapport avec l'offre de financement participatif**

Le capital social de la société est intégralement libéré. A l'issue de l'offre, le capital social de la société sera composé d'une seule catégorie d'actions ordinaires conférant des droits identiques.
La société a par ailleurs émis des valeurs mobilières donnant accès à son capital social et/ou attribué des droits donnant accès à son capital social. La société a émis 100 BSPCE représentant 1% du capital social et des droits de vote de la Société sur une base entièrement diluée.
Le tableau décrivant la répartition de l'actionnariat de la société post réalisation de l'opération est accessible en **Annexe 3**.

PARTIE C : Facteurs de risque

Présentation des principaux risques

Type 1 — Risque lié au projet

Risques financiers : ALLinOne présente aujourd'hui une forte dépendance à son client historique Saint-Gobain, qui représente à lui seul 47% du chiffre d'affaires 2025. Ce contrat, transféré depuis Twinin Group lors du lancement de la plateforme, est facturé en une seule échéance en début d'année, concentrant ainsi une part significative des encaissements sur une période courte. Dans ce contexte, un non-renouvellement, une remise en concurrence défavorable ou un décalage de paiement pourrait avoir un impact significatif sur l'équilibre financier de la société. Néanmoins, ALLinOne a déjà amorcé une diversification de sa base clients au cours du premier trimestre 2026 avec plusieurs signatures structurantes, notamment Burger King, le Ministère des Armées ou encore Jungheinrich, réduisant progressivement la dépendance à un client unique.

Risques opérationnels : ALLinOne reste encore en phase de structuration de sa commercialisation. Le principal risque opérationnel réside dans sa capacité à accélérer simultanément sur deux axes : signer de nouveaux Grands Comptes pour générer du volume et développer une base SMB suffisamment large pour construire des revenus récurrents. Néanmoins, les premiers signaux commerciaux sont encourageants. Les signatures de Burger King, du Ministère des Armées et de Jungheinrich, obtenues sans appui direct de Twinin Group, démontrent la capacité d'ALLinOne à convaincre des clients en autonomie, avec des ARPU allant de 10K€ à plus de 200K€ selon la taille des comptes.

Risques équipes : Depuis plus de 15 ans, Thibaud Michel et Jérémy Duris portent directement l'ensemble de la relation commerciale de Twinin Group, de la prospection au closing. Cette forte dépendance aux fondateurs constitue aujourd'hui un risque en matière de scalabilité pour ALLinOne, la dynamique commerciale reposant encore principalement sur leur implication opérationnelle. Néanmoins, ce risque est clairement identifié par les dirigeants, qui ont fait du recrutement d'un commercial capable d'adresser de nouveaux comptes l'une des priorités de la levée de fonds. Ce renfort doit permettre de structurer la fonction commerciale et de décorréler progressivement la croissance d'ALLinOne des seuls fondateurs.

Risques ESG : ALLinOne repose sur une activité entièrement numérique, sans production industrielle ni logistique, ce qui limite naturellement son empreinte environnementale. Sur le plan social, la solution contribue également à améliorer l'expérience candidat en automatisant les retours et en garantissant une réponse systématique, y compris aux profils non retenus.

Type 2 — Risque lié au secteur

Risques du marché : ALLinOne évolue sur le marché des logiciels RH et des solutions de recrutement digital, un environnement particulièrement concurrentiel où coexistent multi diffuseurs historiques, ATS et nouveaux acteurs spécialisés dans l'IA. Dans ce contexte, le risque de voir émerger des solutions concurrentes développées par des acteurs mieux capitalisés ne peut être écarté. Néanmoins, ALLinOne se différencie par une approche intégrée couvrant l'ensemble du processus de recrutement, de la multidiffusion des offres jusqu'à la génération d'une shortlist qualifiée, là où la plupart des concurrents n'adressent qu'une partie de la chaîne de valeur. Par ailleurs, une fois déployée chez un grand compte, la solution s'intègre aux processus RH et génère des coûts de switching significatifs, limitant le risque de churn, d'autant plus qu'ALLinOne conserve un positionnement tarifaire compétitif par rapport aux solutions concurrentes.

Le secteur d'activité de la Société appartient à la catégorie J « Information et communication », division 58, groupe 58.2, classe.58.29 selon la nomenclature visée à l'article 2, paragraphe 1, point a), du règlement (CE) no 1893/2006 du Parlement européen et du Conseil (5).

Type 3 — Risque de défaut

Le porteur de projet pourrait se retrouver en état de cessation des paiements et en conséquence faire l'objet d'une procédure de faillite ou d'insolvabilité, cela entrainerait la perte des investissements réalisés.

Ce risque de défaut peut être causé par divers facteurs, notamment :

a) une (profonde) modification du contexte macroéconomique ;
b) une mauvaise gestion ;
c) un manque d'expérience de l'équipe dirigeante ;
d) de la fraude ;
e) l'inadéquation des financements par rapport à l'objectif commercial ;
f) l'échec d'un lancement de produit ;
g) une trésorerie insuffisante.

Type 4 — Risque de baisse, de retard ou d'absence de retour sur investissement

La valorisation de la société TWININ GROUP retenue dans le cadre de l'opération de financement participatif repose (i) sur l'application de multiples de marché classiques (réalisés sur l'EBE prévisionnel de la Société en 2031) appliqués à des chiffres projetés dans le cadre de la réalisation du business plan établi par la société, et (ii) sur l'analyse d'un échantillon de transactions comparables afférentes à des sociétés dont la taille et l'activité sont comparables à la société TWININ GROUP.

Les méthodes de valorisation retenues (i) prenant en compte des éléments prévisionnels futurs et donc hypothétiques, (ii) et se fondant sur des transactions réalisées à des prix qui ne se maintiendront potentiellement pas dans le futur, peuvent conduire les investisseurs à acheter des actions à un prix initial trop élevé, en conséquence le potentiel de rendement présenté ne pourrait potentiellement jamais être atteint, le prix de revente dépendant notamment de la capacité de la société à atteindre les objectifs présentés.

Il est également probable que la société fasse l'objet d'une procédure applicable aux entreprises en difficultés, ce qui peut amener la société jusqu'à la liquidation judiciaire. Dans ce cas, l'investisseur pourrait subir une perte totale du capital investi et constater en conséquence une absence totale de retour sur investissement.

Type 5 — Risque de défaillance de la plateforme

La plateforme www.tudigo.co est exploitée par la société TUDIGO, société par actions simplifiée au capital de 278.194,86 euros, dont le siège social est situé au 37 rue Thiac à Bordeaux (33 000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 788 438 406, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de prestataire de services de financement participatif. La société TUDIGO pourrait connaitre d'importante difficultés, en conséquence cette dernière pourrait faire l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire et ne pas être en mesure d'assurer le suivi de l'investissement jusqu'à la sortie définitive et totale des investisseurs. Dans de telles circonstances, la procédure de gestion extinctive établie par TUDIGO sera mise en application, cette procédure est accessible directement sur la plateforme www.tudigo.co. La société TUDIGO pourrait ne plus être en mesure de vérifier la bonne application du pacte TWININ GROUP et les termes et conditions de l'investissement pourraient de plus être respectés.

Type 6 — Risque d'illiquidité de l'investissement

Les actions à émettre par la société TWININ GROUP sont des actions ordinaires non cotées dont la revente n'est aucunement garantie. Les actions ne seront pas admises sur un système multilatéral de négociations et ne sont pas inscrites en bourse. La durée de l'investissement cible est estimée à 5 ans, toutefois il est très possible que la sortie des investisseurs (revente des actions) intervienne à une date ultérieure. Il est prescrit de n'investir que des sommes dont l'investisseur n'aura pas besoin sur le long terme.

Type 7 — Autres risques

L'activité réalisée par la société pourrait péricliter en raison de l'adoption de nouvelles loi la rendant illicite.

PARTIE D : Informations relatives à l'offre de valeurs mobilières

a)	**Montant total et types de valeurs mobilières proposées par TWININ GROUP** i) Catégorie d'actions : actions ordinaires, étant précisé que le capital social est composé exclusivement d'actions ordinaires. ii) Nombre maximal d'actions à émettre : 2000 actions, dont 2000 seront réservées à la souscription du véhicule d'investissement Tudigo iii) Rang relatif aux actions en cas d'insolvabilité : en cas de défaut de la société TWININ GROUP, le véhicule Tudigo sera le dernier à être dédommagé dans le cadre de la procédure. Les différents rangs de créanciers de la société seront les suivants : • Rang 1 : créanciers superprivilégiés (salariés, état, URSSAFF et TVA, etc.) • Rang 2 : créanciers titulaires de sûretés • Rang 3 : créanciers non titulaires de sûretés • Rang 4 : actionnaires (dont le véhicule d'investissement Tudigo donc les investisseurs)
b)	**Prix de souscription** Les actions seront émises par la société TWININ GROUP a un prix de 300€ par action dont 1 euro de valeur nominale et 299 euros de prime d'émission. Le véhicule d'investissement émettra des actions au prix de 1 euro chacune, prix correspondant à la valeur nominale d'une action du véhicule. Les investisseurs deviendront associés du véhicule d'investissement qui souscrira ensuite aux actions à émettre par la société TWININ GROUP. Le schéma de l'investissement est disponible en **Annexe 4**.
c)	**Non acceptation des surs-souscriptions** **Modalités de restitution du montant de la souscription en cas de sursouscription ou de non-réalisation de l'offre** Afin d'éviter la sursouscription, les souscriptions sont bloquées à l'atteinte du montant maximal de souscription sur la base de la signature des bulletins (et non du paiement) sur la règle du premier arrivé, premier servi. L'investisseur dispose de 7 jours pour réaliser le versement des fonds. À l'issue de ces 7 jours, si le paiement n'a pas été effectué, les valeurs mobilières sont à nouveau disponibles à la souscription par un autre investisseur. Les déçus qui n'avaient pas pu participer à l'opération mais avaient manifesté leur intérêt sont alors prévenus de la possibilité de souscrire pour le montant restant disponible. Le statut du paiement est automatiquement mis à jour par communication entre la plateforme Tudigo et Lemonway via l'API Lemonway qui remonte la donnée relative à la réception des fonds pour une souscription donnée.
d)	**Conditions de souscription et de paiement** La société Tudigo utilise les services du prestataire de signature électronique « Yousign » qui permettent aux investisseurs de signer de manière électronique les bulletins de souscription. Les souscriptions sont non révocables avant la clôture de l'offre (hors délai pendant lequel l'investisseur peut exercer son droit de retrait). Vous êtes invités à cliquer sur le lien hypertexte suivant pour accéder à la documentation juridique vous permettant de répondre à l'offre : Bulletin de souscription. L'investisseur pour libérer le montant de sa souscription dispose d'un délai de 7 jours pour réaliser le versement des fonds à compter de la signature du bulletin de souscription. Le paiement sera effectué via la plateforme Tudigo qui communique les informations automatiquement au prestataire de paiement Lemonway chargé de recueillir les fonds et d'en vérifier l'origine. Les paiements peuvent être réalisés par carte bancaire ou virement sur le wallet (porte-monnaie électronique) de l'investisseur. Les souscriptions pour lesquelles le paiement n'a pas été perçues dans un délai de 7 jours sont annulées.
e)	**Conservation et livraison des actions aux investisseurs** Tudigo ne fournit pas de services de conservation d'actifs.
f)	**Informations concernant la garantie ou la sûreté garantissant l'investissement (le cas échéant)** Aucune sûreté ou garantie n'est octroyée au titre de l'investissement.
g)	**Information concernant un engagement ferme de rachat des actions (le cas échéant)** **Description de l'accord de rachat** Néant **Délai de rachat** Néant

PARTIE E : INTERPOSITION D'UNE ENTITE AD HOC ENTRE LES INVESTISSEURS ET TWININ GROUP – DROITS DES INVESTISSEURS TUDIGO

a)	**Une entité ad hoc s'interpose-t-elle entre le porteur de projet et l'investisseur ?** Oui
b)	**Coordonnées de l'entité ad hoc** **SOCIETE TUDI HOLDING 172** Société par actions simplifiée à capital variable, au capital minimum d'un (1) euro. Siège social : 37 rue Thiac à Bordeaux (33 000), RCS BORDEAUX 944 767 334 Les investisseurs sont invités à accéder aux documents suivants : - Statuts de l'entité ad hoc
c)	**Principaux droits attachés aux actions de l'entité ad hoc** i) Les actions donneront le droit à l'investisseur de participer aux assemblées générales des associés de l'entité ad hoc, l'investisseur pourra prendre part aux votes afférents aux différentes décisions qui seront soumises aux associés. Une action donne droit à une voix, si j'achète 100 actions sur un total de 500.000 actions, j'aurai donc 100 voix sur les 500.000 voix attachées aux actions composant le capital social de l'entité ad hoc (**article 24 des statuts**) ; ii) Les investisseurs pourront consulter les documents nécessaires à la prise de décision au moment de l'envoi des convocations aux assemblées générales ou de l'initiation d'une consultation écrite (**article 23 des statuts**). Les investisseurs pourront consulter l'intégralité des documents sociaux via leur espace actionnaire accessible via leur compte investisseur Tudigo. iii) En cas d'augmentation de capital social ultérieure à l'entrée au capital de l'investisseur, les investisseurs bénéficieront du droit d'acheter en priorité un nombre d'actions nouvelles N pour conserver un pourcentage de détention capitalistique équivalent à celui détenu avant la réalisation de la nouvelle augmentation de capital (droit préférentiel de souscription légal). iv) En cas de dissolution de l'entité ad hoc, les investisseurs, si des sommes sont distribuables après remboursement du capital investi, bénéficieront du droit de percevoir un pourcentage des sommes distribuables équivalent à leur taux de détention capitalistique (**article 31 des statuts**). En cas de réalisation d'un plus-value supérieure à 1,2 fois le montant investi le montant de la plus-value supérieur à 1,2 fois le montant investi sera distribué, à hauteur de 80% dudit montant entre les investisseurs au prorata de leur détention capitalistique (**article 31.2 des statuts**). Les 20% restant seront distribués au bénéfice de Tudigo Holding aux termes des droits attachés à l'action de préférence détenu par ses soins détaillés en **Annexe 1** des statuts.

PARTIE F : DROITS DU VEHICULE D'INVESTISSEMENT TUDIGO ET NON DES INVESTISSEURS INDIVUDELLEMENT

a)	**Principaux droits attachés aux actions de TWININ GROUP :** i) **Droits dans les bénéfices et sur l'actif social** : toute action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts (**article 12 des statuts**). ii) **Droit de vote :** Le droit de vote attachés aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix (**article 12 des statuts**). iii) **Droit de préemption :** chaque associé s'engage, en cas de transfert de titres de la société au bénéfice d'une partie ou d'un tiers, à consentir en priorité aux autres associés un droit de préemption sur les titres dont le transfert est envisagé. Ce droit est concédé par priorité aux fondateurs. iv) **Droit de sortie conjointe totale :** en cas de transfert de titres au profit d'un tiers conférant à ce dernier le contrôle de la société, ou en cas de cession par la société de tout ou partie de ses actifs significatifs, les investisseurs (dont la Tudi holding 172) disposeront d'un droit de cession conjointe leur permettant de céder ses titres à l'acquéreur offrant aux mêmes conditions. v) **Droit de non-dilution au bénéfice de tous les associés** en cas d'émission de nouveaux titres avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés (hors options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, attribution gratuite d'actions ou bons de souscription d'actions émis au profit de salariés, dirigeants). i) **Horizon de liquidité :** La société et ses associés feront leurs meilleurs efforts aux fins de procéder à la cession de la totalité des titres de la société à compter du 30 juin 2031. **Rendez-vous :** Dans ce contexte, les associés s'engagent à se réunir à compter du 30 juin 2031 afin d'étudier des solutions permettant aux investisseurs (dont la Tudi Holding 172) de procéder à la cession de leurs titres (cession aux fondateurs, rachat par un tiers, rachat par la société, etc.). **Mandat de vente :** Si aucune solution de liquidité n'a été trouvée au 30 juin 2032, les fondateurs de manière unanime et la Tudi holding 172 pourront décider de mandater une banque d'affaires chargée de trouver un acquéreur de 100% des titres de la société. ii) **Liquidité préférentielle :** 1 x non participating au bénéfice des investisseurs (dont la Tudi Holding 172). Les investisseurs récupéreront en priorité un montant équivalent au montant payé dans le cadre de l'investissement en cas de rachat de la société, de fusion/absorption ou de dissolution de la société. Les investisseurs peuvent prendre connaissance des termes et conditions de l'investissement proposé par TWININ

	GROUP en consultant les documents suivants : - Statuts de la SAS TWININ GROUP - Termes et Conditions de l'investissement													
b) et c)	**Restrictions auxquelles sont soumis les actions et restrictions sur le transfert des actions.** **Obligation de sortie conjointe :** Obligation de sortie forcée pour tous les associés de la société en cas d'offre de rachat portant sur au moins 95 % des titres de celle-ci acceptée par des associés détenant plus de 50 % du capital social sur une base non diluée. Dans l'hypothèse où le prix par action proposé serait inférieur au prix par action 2026 (300 €), l'accord de la Tudi holding 172 sera en outre requis. Le droit de préemption ne s'appliquera pas en cas de mise en œuvre du droit d'entraînement et aucune garantie (notamment garantie d'actif et passif) ne sera consentie par la Tudi Holding 172 à l'occasion de la mise en œuvre du droit d'entraînement.													
d)	**Possibilité pour l'investisseur de sortir de l'investissement** Les reventes ultérieures ne pourront pas être réalisées de manière totalement libre mais seront susceptibles de se voir appliquer des conditions très strictes prévues par des dispositions du code monétaire et financier, du règlement général de l'AMF et du Règlement [UE] 2020/1503. En effet, la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi souscrits ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier.													
e)	**Pour les instruments de capitaux propres, répartition du capital et des droits de vote avant et après l'augmentation de capital résultant de l'offre (en supposant que toutes les actions seront souscrites)** Répartition du capital avant réalisation de l'opération : 	Actionnaires	Actions	Nominal	Prime d'Emission	Valeur d'une Action	Valeur	% détention						
---	---	---	---	---	---	---								
Fondateurs														
RUDSI INVEST (Jérémy Duris)	5 000	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	50,00%								
NEL INVEST (Thibaud Michel)	5 000	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	50,00%								
Sous-total Fondateurs	*10 000*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*3 000 000,00 €*	*100,00%*								
ESOP	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00%								
ESOP	*0*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*0,00 €*	*0,00%*								
TOTAL	*10 000*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*3 000 000,00 €*	*100,00%*	 Répartition du capital après réalisation de l'opération : 	Actionnaires	Actions	Nominal	Prime d'Emission	Valeur d'une Action	Valeur	% détention
---	---	---	---	---	---	---								
Fondateurs														
RUDSI INVEST (Jérémy Duris)	5 000	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	41,67%								
NEL INVEST (Thibaud Michel)	5 000	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	41,67%								
Sous-total Fondateurs	*10 000*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*3 000 000,00 €*	*83,33%*								
ESOP	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00%								
ESOP	*0*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*0,00 €*	*0,00%*								
Investisseurs														
Co-Investisseurs	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00%								
SPV TUDIGO	2 000	1,00 €	299,00 €	300,00 €	600 000,00 €	16,67%								
Sous-total Investisseurs	*2 000*	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	*600 000,00 €*	*16,67%*								
TOTAL GENERAL	12 000	*1,00 €*	*299,00 €*	*300,00 €*	3 600 000,00 €	100%	 Chaque action donne droit à une voix. Les détails de la table de capitalisation réalisée sur une base pleinement diluée sont accessibles en **Annexe 3**. Il n'existe pas d'action non représentative du capital émise en contrepartie d'apports en industrie.							

PARTIE H : FRAIS, INFORMATONS ET RECOURS

a) **Frais imputés à l'investisseur et coûts supportés par celui-ci en relation avec l'investissement**
Lorsque des montants en euros et des pourcentages sont indiqués, ils sont calculés pour un investissement hypothétique de 10 000 EUR et sur une base annuelle.

Frais, charges et autres coûts		En euros	En % du montant total de l'investissement ou des produits de l'investissement	Exemples (non exhaustifs)
Ponctuels	Coûts d'entrée prélevés par la plateforme ou l'émetteur	250€	2.5%	Selon le montant investi, les frais de souscriptions seront les suivants pour toute opération en actions accessible via la plateforme www.tudigo.co : - 5% en cas d'investissement inférieur à 5.000 € - 4% en cas d'investissement supérieur à 5.000€ - 2.5% en cas d'investissement supérieur à 10.000 € - 1% en cas d'investissement supérieur à 25.000€ - 0.1% en cas d'investissement supérieur à 50.000 € Aucun frais de souscription ne sera du par les investisseurs participant à l'offre pendant les 7 premiers jours suivants l'ouverture des souscriptions, quel que soit le montant investi.
	Coûts de sortie prélevé par la plateforme ou l'émetteur	0€	0 %	Au moment de la sortie de l'investisseur (rachat de ses actions) ou du remboursement des obligations l'investisseur selon sa situation sera amené à supporter soit une imposition à l'IR ou une imposition à l'IS sur une éventuelle plus-value de cession, un éventuel boni de liquidation, la distribution d'éventuelles dividendes et la perceptions d'éventuels intérêts. En cas de revente ultérieure de ses actions, l'investisseur personne physique résidente fiscale française doit anticiper le paiement de la flat tax de 31,4% (12,8% d'IR et 18,6% de CSG CRDS) applicable à une éventuelle plus-value de cession et des droits d'enregistrement qui seront dus à l'administration fiscale à hauteur 0,1% du prix de cession. Plus d'informations sont accessibles via le lien suivant https://www.impots.gouv.fr/professionnel/cession-de-droits-sociaux. Le droit d'enregistrement minimum dû est de 25 euros. L'investisseur peut trouver toutes les informations nécessaires sur le site bofip.impôts.gouv.fr via la référence suivante : BOI-ENR-DMTOM-40-10-10.
Récurrents et fonctionnels	Frais de suivi de la participation	500€	5%	Les coûts supportés par l'investisseur durant la période de détention du produit permettent de financer certains frais supportés par Tudigo, tels que le suivi de la participation, la production de reportings trimestriels, les fais comptables, administratifs et juridiques du SPV ou encore le suivi des processus de sortie. Le montant de ces frais représente pour l'investisseur, 1% par an du montant qu'il a investi sur le projet concerné. Ces frais sont provisionnés sur 5 ans et sont payables au moment de la souscription, en une fois. Dans l'hypothèse où la période de détention du produit serait inférieure à 5 ans en raison du

					débouclage anticipé de l'investissement (avant 5 ans), les frais seront remboursés à l'investisseur en conséquence.
	Access oires	Commissions liées aux résultats/ Intéresse- ment différé (carried éventuel) Carried de 20% avec hurdle rate de 1,2 x le montant investi)	1 600€	20%	TUDIGO HOLDING (société détenant 70% du capital de TUDIGO) se rémunère à hauteur d'un carried correspondant à 20% du produit de cession, des dividendes versées ou du boni de liquidation sous réserve que les investisseurs aient réalisé un multiple net de 1,2 fois le montant investi. Ce cas est traité dans la politique de gestion des conflits d'intérêts accessibles ICI. Par exemple, si j'investi 10.000 euros (hors frais Tudigo, non réinvestis au capital de l'émetteur), et que mon retour sur investissement total est de 20.000 euros, voilà comment sera réparti le produit de l'investissement : - 10.0000 euros sont reversés à l'investisseur - 2.000 euros de plus-value correspondant à 1,2 fois le montant investi sont versés à l'investisseur - 6.400 euros sur les 8.000 euros de produit restant sont versés à l'investisseur et 1.600 euros sont versés à Tudigo en rémunération du suivi de l'investissement.
	Frais de fonctionnement non récurrents	Autres frais accessoires	200€	2%	2% de frais sont prélevés sur l'investissement et conservés sur le compte courant du véhicule pendant la durée de l'investissement. Ces frais provisionnés servent à financer l'intervention de tiers dès lors que cela sera rendu nécessaire pour servir l'intérêt des investisseurs (avocats, évaluateurs, experts du domaine d'activité de la société) - les frais de 2% sont restitués aux investisseurs à la fin de l'investissement en cas de non-utilisation de ces derniers.

b) **Où et comment obtenir gratuitement des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et, l'entité ad hoc**

L'investisseur pourra à tout moment obtenir des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et l'entité ad hoc en contactant les chargés d'investissement Tudigo par téléphone ou courriel à l'adresse suivante : support@tudigo.co.

c) **À qui et comment l'investisseur peut adresser une réclamation au sujet de l'investissement ou de la conduite du porteur de projet ou du prestataire de services de financement participatif**

L'investisseur peut à tout moment adresser une réclamation de façon gratuite au sujet de l'investissement, de la conduite du porteur de projet ou de Tudigo en déposant une réclamation en suivant la procédure accessible ici ou en contactant directement le service client Tudigo via le courriel suivant : support@tudigo.co.

L'investisseur peut également à tout moment adresser une réclamation en contactant directement le médiateur du crédit de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Via le site suivant : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-lAMF/Presentation.html
- Par téléphone au 01 53 45 60 00
- Par courrier à l'adresse suivante : Autorité des Marché Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	Table de capitalisation pré-opération
ANNEXE 2	Attestation sur l'honneur Président et Directeur Général
ANNEXE 3	Table de capitalisation post-opération
ANNEXE 4	Schéma de l'investissement
ANNEXE 5	Chiffres et ratios financiers filiales de l'émetteur

ANNEXE 1
TABLE DE CAPITALISATION PRE-OPERATION

Le terme fully diluted désigne la prise en compte de toutes les valeurs mobilières qui donneront à terme accès au capital et notamment les BSPCE (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) émis par la société et attribués ou non aux salariés et mandataires sociaux éligible

Actionnaires	Actions	BSPCE	OC	Nominal	Prime d'Emission	Valeur d'une Action	Valeur	% détention	%FD
Fondateurs									
RUDSI INVEST (Jérémy Duris)	5 000	0	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	50,00%	49,50%
NEL INVEST (Thibaud Michel)	5 000	0	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	1 500 000,00 €	50,00%	49,50%
Sous-total Fondateurs	***10 000***	***0***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***3 000 000,00 €***	***100,00%***	***99,01%***
ESOP	0	100	0	1,00 €	299,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00%	0,99%
ESOP	***0***	***100***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***0,00 €***	***0,00%***	***0,99%***
TOTAL	***10 000***	***100***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***3 000 000,00 €***	***100,00%***	**99%**
TOTAL FULLY DILUTED		***10 100***		***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***3 030 000,00 €***		**100%**

ANNEXE 2
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Déclarations établies en application de l'article 23 paragraphe 9, du règlement UE (2020/1503) du Parlement européen

Soumis à signature électronique le 21 mai 2026.

Les soussignés :

- **Monsieur Jeremy Duris**, agissant en qualité de représentant de la société RUDSI INVEST, société à responsabilité limitée unipersonnelle, dont le siège social est situé 9 rue des Colonnes à Paris (75 002), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 813 960 739, elle-même agissant en tant que « président » de TWININ GROUP, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 229 rue Saint-Honoré à Paris (75 001), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 520 301 557 (ci-après la « **Société** »),

- **Monsieur Thibaud Michel** agissant en qualité de représentant de la société NEL INVEST, société par actions simplifiée, dont le siège social est au 69 rue du Rouet à Marseille (13 008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 814 055 364, elle-même agissant en tant que « directeur général » de TWININ GROUP, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 229 rue Saint-Honoré à Paris (75 001), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 520 301 557 (ci-après la « **Société** »),

attestent avoir communiqué des informations claires, précises, véridiques et non trompeuses à la société TUDIGO concernant la Société dans le cadre de la réalisation de l'opération de financement participatif diffusée via la plateforme www.tudigo.co (ci-après la « **Plateforme** »);

déclarent qu'à leur connaissance, aucune information figurant sur les documents mis à disposition des investisseurs via la Plateforme, et notamment à travers la Fiche d'Informations Clés sur l'Investissement, n'a été omise, n'est manifestement trompeuse ou inexacte ;

attestent être responsables de la rédaction de la Fiche d'Informations Clés sur l'Investissement, de la note d'investissement et du contenu de la page projet et en général de tous documents mis à disposition des investisseurs régulièrement inscrits sur la Plateforme ;

attestent être responsables de l'intégralité des documents diffusés aux investisseurs en complément des documents ci-dessus visés ;

s'engagent à informer Tudigo et les candidats souscripteurs de toute modification substantielle d'activité (acquisition, cession, emprunt...) de la Société qui surviendrait pendant la réalisation de l'opération de financement participatif portée par la Société via la Plateforme ;

certifient que la Société et son ou ses dirigeant(s) ne font l'objet :

- d'aucune procédure judiciaire de quelque nature que ce soit à l'exception d'un contentieux mineur signalé à Tudigo dans le cadre duquel la Société est demandeur à l'action ;
- d'aucune interdiction d'exercer une activité commerciale ;
- d'aucune interdiction de gérer une entreprise ;
- d'aucune faillite personnelle ;

attestent être informés que la divulgation d'informations fausses ou trompeuses est susceptible de les exposer à des sanctions civiles ou pénales ;

attestent que la Société ne réalise pas d'autres offres de financement participatif concomitamment à celle réalisée sur la Plateforme via une plateforme européenne agréée en qualité de Prestataire de Services de Financement Participatif ;

attestent que la Société n'a pas réalisé d'autres offres de financement participatif ou d'offres visées à l'article L 411-2 1° du code monétaire et financier dans les douze (12) derniers mois dont le montant total serait équivalent ou inférieur à 5 millions d'euros en vue de financer le projet présenté dans le cadre de l'offre numéro 969500YTY9O9JJDIED28-000000144 accessible via la Plateforme ;

s'engagent, dans le cas où la Société ne serait pas en mesure de réaliser le projet présenté aux investisseurs au terme de l'offre de financement participatif réalisée via la plateforme www.tudigo.co , par exemple du fait de l'incapacité à réunir une partie des financements complémentaires nécessaires à la réalisation du projet présenté, à en informer dans les plus brefs délais la société Tudigo et à rembourser les investisseurs des sommes investies à première demande de Tudigo ;

déclarent accepter que la présente attestation soit signée par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique Yousign disponible sur Yousign • La solution de signature électronique et reconnaissent que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre les signataires, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Le 21 mai 2026.



SAS TWININ GROUP
Représentée par Jeremy Duris



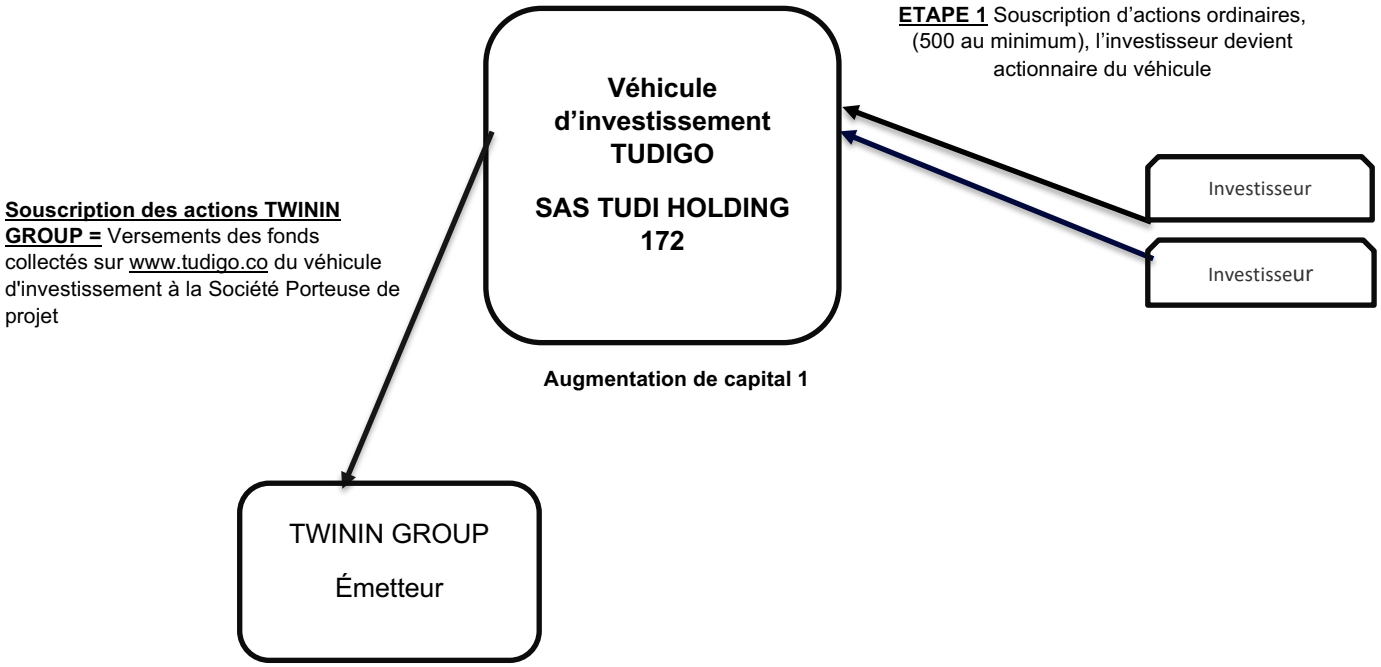
SAS TWININ GROUP
Représentée par Thibaud Michel

ANNEXE 3
TABLE DE CAPITALISATION POST REALISATION DE L'OPERATION

Actionnaires	Actions	BSPCE	OC	Nominal	Prime d'Emission	Valeur d'une Action	Valeur	% détention	Valeur FD	%FD
Fondateurs										
RUDSI INVEST (Jérémy Duris)	5 000	0	0	1,00 €	**299,00 €**	300,00 €	1 500 000,00 €	41,67%	1 500 000,00 €	41,32%
NEL INVEST (Thibaud Michel)	5 000	0	0	1,00 €	**299,00 €**	300,00 €	1 500 000,00 €	41,67%	1 500 000,00 €	41,32%
Sous-total Fondateurs	***10 000***	***0***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***3 000 000,00 €***	***83,33%***	***3 000 000,00 €***	***82,64%***
ESOP	0	100	0	1,00 €	**299,00 €**	300,00 €	0,00 €	0,00%	30 000,00 €	***0,83%***
ESOP	***0***	***100***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***0,00 €***	***0,00%***	***30 000,00 €***	***0,83%***
Investisseurs										
Co-Investisseurs	0	0	0	1,00 €	**299,00 €**	300,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
SPV TUDIGO	2 000	0	0	1,00 €	**299,00 €**	300,00 €	600 000,00 €	16,67%	600 000,00 €	16,53%
Sous-total Investisseurs	***2 000***	***0***	***0***	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	***600 000,00 €***	***16,67%***	***600 000,00 €***	***16,53%***
TOTAL GENERAL	**12 000**	**100**	**0**	***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***	**3 600 000,00 €**	**100%**		
Total Fully Diluted		**12 100**		***1,00 €***	***299,00 €***	***300,00 €***			**3 630 000,00 €**	***100%***

ANNEXE 4
SCHEMA DE L'INVESTISSEMENT

Émission d'un maximum de 642 000 actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune par le véhicule d'investissement qui seront souscrites par les investisseurs inscrits sur la plateforme wwww.tudigo.co



ETAPE 1 Souscription d'actions ordinaires, (500 au minimum), l'investisseur devient actionnaire du véhicule

Souscription des actions TWININ GROUP = Versements des fonds collectés sur www.tudigo.co du véhicule d'investissement à la Société Porteuse de projet

Augmentation de capital 1

ETAPE 2 : Augmentation de capital TWININ GROUP

Émission d'actions ordinaires à 300€ chacune qui seront souscrites par le véhicule d'investissement TUDIGO.

TUDI HOLDING 172 devient actionnaire de TWININ GROUP

Augmentation de capital 2

ANNEXE 5
CHIFFRES ET RATIOS FINANCIERS FILIALES DE L'EMETTEUR

Chiffres et ratios financiers clés de ALL IN ONE au cours des trois dernières années : La société ALLINONE a été immatriculée le 18/04/2024. En conséquence, le premier et seul exercice social de la société s'est clôturé pour la première fois au 31/12/2025. Seuls les chiffres 2025 sont donc présentés.

- **BILAN ALL IN ONE 31/12/2025**

Le chiffre d'affaires : ● CA 2025 : 380 659 €	**Le résultat net comptable :** ● 2025 : -66 673€
Le total du bilan : ● 2025 : 46 429 €	**Le résultat d'exploitation :** ● 2025 : -65 282€
Total des dettes financières : ● 2025 : 28 983 €	**Les capitaux propres :** ● 2025 : - 35 673€
Le ratio dettes financières /capitaux propres : ● 2025 : capitaux propres négatifs	**Disponibilités :** ● 2025 : 247 €

Chiffres et ratios financiers clés de TWININ L'AGENCE au cours des trois dernières années : La société TWININ L'AGENCE a été immatriculée le 09/04/2024. En conséquence, le premier et seul exercice social de la société s'est clôturé pour la première fois au 31/12/2025. Seuls les chiffres 2025 sont donc présentés.

- **BILAN TWININ L'AGENCE au 31/12/2025**

Le chiffre d'affaires : ● CA 2025 : 69 754 €	**Le résultat net comptable :** ● 2025 : 4 300 €
Le total du bilan : ● 2025 : 8 260 €	**Le résultat d'exploitation :** ● 2025 : 5 063 €
Total des dettes financières : ● 2025 : 1 701 €	**Les capitaux propres :** ● 2025 : 5 300 €
Le ratio dettes financières /capitaux propres : ● 2025 : 0,32	**Disponibilités :** ● 2025 : 3 632 €